



## Copié-collé d'un livre PDF et vendu sur un autre site payant

Par **Victor777**, le **02/03/2014** à **13:50**

[fluo]bonjour[/fluo]

Voilà les faits... Un site canadien anglais... Ce site c'est libre-livre, un site ressemblant à Google Livre mais situé au canada, il a copié-collé sur un site Feed-Books, un recueil d'aphorismes que j'ai mis sous le pseudonyme de victorugueux, publication Feed-Books entre 2011 et décembre 2013 où je l'ai mis en livres téléchargements avec la mention propriétés de l'auteur sans utilisations commerciales et là je le vois reparaitre sur un autre site canadien anglais qui est payant, une inscription à payer pour celui là..... Alors que dois-je faire pour pouvoir avoir un droit de regard sur ce livre internet? Je reste l'auteur et je trouve que la traduction sur la notice de ce livre en anglais/français de robots, ben elle est mauvaise et elle suppose des choses que je n'ai pas mises dans ce recueil, je demande donc la possibilité d'un regard sur cette publication, ce n'est pas une question d'argent quoique je n'ai jamais cru en vendre beaucoup mais de la fidélité à ce que j'ai écrits...

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Victor777**, le **02/03/2014** à **16:28**

Merci de me rappelez les formules de politesse j'étais tellement énervé par cette histoire

Par **Victor777**, le **26/05/2014** à **20:54**

Bonjours! Une petite suite de mes mésaventures sur Internet

Par la suite de ce post ici, j'ai demandé à un avocat spécialiste du droit d'auteur sur internet de traiter l'affaire contre rétribution... Mais l'avocat, il a tout de suite baissé les bras... Dans les faits, le site Libre Livre est connu comme un site d'escrocs et de pirates qui pillent allégrement sur internet... L'avocat a été complètement découragé car il n'existe aucun moyen de contacts, ni téléphone même en anglais, ni références mails, ni domiciliation postale, La seule référence est une boîte postale en Colombie, mon avocat m'a avoué son impuissance et il m'a remboursé

Je vous fais savoir tout cela pour vous dire que sur Internet, le droit c'est encore la jungle ou le temps des pirates